

Comment calculer le préavis d'un agent de sécurité à cheval entre deux paliers d'ancienneté ?

Réponse courte

L'ancienneté déterminant la durée du préavis s'apprécie **au moment de la notification** de la résiliation, conformément à l'article 8 de la CCT Gardiennage et Sécurité 2026-2027. Un agent qui atteindrait le palier supérieur d'ancienneté pendant la période de préavis ne bénéficie pas du préavis plus long correspondant à ce nouveau palier. Seule compte la situation au jour de la notification, qui détermine aussi la prise de cours du préavis.

Les trois paliers sont : moins de 5 ans (2 mois employeur / 1 mois salarié), de 5 à moins de 10 ans (4 mois / 2 mois) et 10 ans et plus (6 mois / 3 mois). Un agent notifié à 4 ans et 11 mois d'ancienneté aura un préavis de 2 mois, même s'il franchit le seuil de 5 ans pendant le préavis.

Définition

Le **palier d'ancienneté** est le seuil conventionnel qui détermine la durée du préavis applicable en cas de résiliation du contrat de travail dans le secteur du gardiennage. La CCT prévoit trois paliers progressifs.

Le moment d'appréciation est la date de notification de la résiliation, ce qui signifie que l'ancienneté acquise postérieurement à cette date ne modifie pas la durée du préavis initialement déterminée.

Questions fréquentes

Comment calculer le préavis d'un agent à cheval entre deux paliers d'ancienneté ?

L'ancienneté s'apprécie au moment de la notification (CCT Gardiennage art. 8). Un agent atteignant le palier supérieur pendant le préavis ne bénéficie pas du préavis plus long. Seule compte la situation au jour de la notification.

Comment calculer précisément l'ancienneté à la notification dans le gardiennage ?

Vérifier la date d'engagement et compter les années complètes à la date de notification. Un agent engagé le 1er juin 2021, notifié le 10 avril 2026, a 4 ans et 10 mois donc relève du palier 5 ans (CCT Gardiennage art. 8).

L'ancienneté acquise pendant le préavis modifie-t-elle sa durée en sécurité ?

Non. La progression d'ancienneté pendant le préavis est sans effet sur sa durée. La durée fixée à la notification reste applicable jusqu'à la fin du préavis (CCT Gardiennage art. 8).

Notifier juste avant un seuil d'ancienneté est-il légal en sécurité privée ?

Notifier quelques jours avant le franchissement d'un seuil dans le seul but de réduire le préavis pourrait être qualifié de résiliation abusive (art. L. 124-11 du Code du travail) et entraîner le cumul d'indemnités (CCT Gardiennage art. 8 et 9).

Que faire en cas de contestation du palier de préavis dans le gardiennage ?

Le salarié qui conteste le palier retenu peut saisir le tribunal du travail luxembourgeois. L'employeur doit pouvoir justifier la date exacte de notification et le calcul d'ancienneté retenu dans le dossier (CCT Gardiennage art. 8).

Quels sont les trois paliers d'ancienneté pour le préavis dans le gardiennage ?

Trois paliers : moins de 5 ans (2 mois employeur / 1 mois salarié), 5 à moins de 10 ans (4 / 2 mois) et 10 ans et plus (6 / 3 mois) (CCT Gardiennage art. 8).

Conditions d'exercice

La détermination du palier de préavis repose sur des critères fixes.

Condition	Détail
Moment d'appréciation	Date de notification de la résiliation
Palier 1 (< 5 ans)	Préavis employeur : 2 mois / salarié : 1 mois
Palier 2 (5 à < 10 ans)	Préavis employeur : 4 mois / salarié : 2 mois
Palier 3 (? 10 ans)	Préavis employeur : 6 mois / salarié : 3 mois
Prise de cours	Le 15 ou le dernier jour du mois calendrier
Progression pendant le préavis	Sans effet sur la durée du préavis

Modalités pratiques

Le calcul du préavis en situation de palier intermédiaire suit un raisonnement rigoureux.

Étape	Détail
Déterminer la date d'engagement	Vérifier la date exacte de début du contrat
Calculer l'ancienneté à la notification	Compter les années complètes à la date de notification
Identifier le palier	Appliquer le palier correspondant à l'ancienneté calculée
Exemple concret	Agent engagé le 1er juin 2021, notifié le 10 avril 2026 ? 4 ans 10 mois ? palier < 5 ans ? 2 mois
Ne pas recalculer	L'ancienneté acquise pendant le préavis ne change pas la durée

Pratiques et recommandations

Calculer l'ancienneté avec précision au jour près au moment de la notification, car un écart de quelques jours peut déterminer le palier applicable et doubler la durée du préavis.

Anticiper les situations de palier intermédiaire lors de la planification des licenciements, car notifier quelques jours avant le franchissement d'un seuil d'ancienneté réduit le coût du préavis mais peut être perçu comme abusif.

Documenter la date exacte de notification et le calcul d'ancienneté retenu dans le dossier de résiliation, pour pouvoir justifier le palier de préavis appliqué en cas de contestation.

Éviter de notifier un licenciement juste avant un seuil d'ancienneté dans le seul but de réduire le préavis, car cette pratique pourrait être qualifiée de résiliation abusive au sens de l'article L.124-11 du Code du travail et entraîner le cumul des indemnités.

Cadre juridique

Référence	Objet
Art. 8 CCT Gardiennage 2026-2027	Durées de préavis par palier d'ancienneté
Art. 8 CCT Gardiennage 2026-2027	Prise de cours au 15 ou dernier jour du mois
Art. <u>L.124-3</u> du Code du travail	Dispositions légales sur le délai de préavis
Art. <u>L.124-11</u> du Code du travail	Résiliation abusive du contrat de travail

L'ancienneté s'apprécie au jour de la notification, non au jour de la prise de cours du préavis. Cette distinction est fondamentale dans les situations proches d'un changement de palier. Le salarié qui conteste le palier retenu peut saisir le tribunal du travail.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.